

Conservatoire des Sites Lorrains

7, place A. Schweitzer
57930 FENETRANGE
☎ 03.87.03.00.90
fax 03 87 03 00 97
mail cslvosges@bplorraine.fr



PLAN DE GESTION 2003/2009

Tourbière de LA BOUYÈRE

Commune de JUSSARUPT
(Vosges)

Étude et document réalisés avec le soutien financier : *de la Région Lorraine
de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
du Programme FEDER*

Document établi par Jean-Christophe RAGUE avec la contribution de M.M. Jean-Pierre BOUDOT et Serge MULLER
(Conseillers scientifiques).
Plan de gestion validé en séance du Conseil Scientifique du Conservatoire des Sites Lorrains du 5 mars 2004.

SOMMAIRE

RESUME.....	4
A - APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE DU SITE.....	5
A.1. INFORMATIONS GENERALES.....	6
<i>Présentation générale.....</i>	6
<i>Statut réglementaire (pour l'intégralité de la zone d'étude).....</i>	7
A.2. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE.....	9
A.2.1. Milieu physique.....	9
A.2.2. Approche des unités écologiques.....	12
A.2.3.- Inventaire des espèces.....	15
A.2.4. Évolution historique des milieux naturels.....	16
A.3. BILAN DU PLAN DE GESTION PRECEDENT.....	17
A.4. - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	20
B - ÉVALUATION DU PATRIMOINE & DÉFINITION DES OBJECTIFS.....	22
B.1. ÉVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE.....	22
B.1.1. Évaluation du patrimoine abiotique.....	22
B.1.2. Évaluation des habitats.....	22
B.1.3. Évaluation des espèces reproductrices ou territorialisées :.....	22
B.1.4. Méthodologie de hiérarchisation des habitats.....	24
B.1.5. Résultats de l'évaluation des habitats.....	25
B.1.6. Synthèse :.....	26
B.2. OBJECTIFS A LONG TERME.....	27
B.2.1. Objectifs de gestion par thème pour l'ensemble du site.....	27
B.2.2 Objectifs de gestion par habitat.....	28
B.2.3 Objectifs de gestion par espèces.....	29
B.3. FACTEURS D'EVOLUTION ET CONTRAINTES :.....	29
B.3.1.- Tendances spontanées.....	29
B.3.2.- Tendances induites par l'homme.....	29
B.3.3.- Contraintes :.....	30
B.4.- DEFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....	30
B.4.1.- Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine :.....	30
B.4.2.- Connaissance du site et suivi scientifique :.....	30
B.4.3.- Accueil du public :.....	31
B.4.4.- Autres objectifs :.....	31
C - PLAN DE TRAVAIL.....	32
C.1.- PROPOSITION D'OPERATION POUR L'ENSEMBLE DU SITE.....	32
C.2.- PROPOSITION D'OPERATION POUR LES HABITATS.....	34
D.2.- PROPOSITION D'OPERATION POUR LES ESPECES.....	36

RESUME

La Tourbière de la Bouyère occupe un peu plus de six hectares sur un ensellement entre deux collines de grès et de conglomérat du bassin supérieur de la Vologne, dans les Hautes Vosges. La valeur du site et son statut de protection partiel par lui ont valu un classement en Zone Spéciale de Conservation.

Le territoire d'étude envisagé dans ce deuxième plan de gestion (6,2 ha) est supérieur à celui du premier document (4,3 ha) afin de prendre en compte celui du site Natura 2000 n° FR 4100211 et pour assurer la maîtrise d'usage de l'alimentation hydraulique.

La partie centrale du site tourbeux (4.6 ha) est en propriété communale Elle est placée sous convention tripartite entre le Conservatoire des Sites Lorrains, gestionnaire biologique, la commune de JUSSARUPT, propriétaire et l'Office National des Forêts, gestionnaire forestier.

Sur ce plateau de roches siliceuses, les sols sont peu épais. Leurs faibles réserves hydrominérales et leur acidité sélectionnent des communautés animales et végétales spécialisées.

Le patrimoine floristique relevé à l'occasion de la rédaction de la fiche ZNIEFF et des inventaires complémentaires conduits en 2003 comporte notamment :

- onze espèces de sphaignes ;
- deux espèces de rossolis.

Le patrimoine faunistique comprend trois groupes d'espèces à valeur naturaliste :

- Les odonates inféodées aux eaux stagnantes et acides : Aesche des joncs, Leucorrhine douteuse, Cordulie arctique ;
- Les oiseaux insectivores : Sittelle, Pic épeiche, Pic noir ;
- La bécasse des bois fréquente régulièrement le site au moment de la croule alors que les tétraonidés, Gelinotte et Grand Tétras semblent avoir disparu.

Les objectifs de gestion à long terme ont été retenus pour être cohérents avec ceux du Document d'objectif Natura 2000 :

- Garantir ou améliorer l'état de conservation des habitats (notamment communautaires) ;
- Garantir la sauvegarde des espèces, notamment d'intérêt communautaire : tétraonidés, Pic noir, Chouette de Tengmalm cette dernière espèce, non relevée, reste espèce potentielle sur le site) ;
- Améliorer la connaissance du site ;
- Intégrer la conservation du site dans le contexte local.

A.1. Informations générales

Annexes – carte n° 1 : Localisation des sites d'intérêt communautaire
Annexes – carte n° 2 – Parcellaire cadastral

Ban communal : JUSSARUPT

Canton : CORCIEUX

Département : Vosges

Toponymie : • *La Bouyère* *Bouyère* (orthographié *La Bouillère* dans le plan cadastral)

Présentation générale

Cet éco-complexe montagnard occupe une éminence de granite parsemée de tables de poudingue à l'Est de l'agglomération de Rupt-sur-Moselle.

Coordonnées Lambert II :
• x = 927
• y = 2358

Coordonnées kilométriques UTM :
• x = 331
• y = 5335

Coordonnées MCU:
• latitude = 48° 8'
• longitude = 6° 44'

Tranche altitudinale :
• de 685 m
• à 691 m

État parcellaire :

Le territoire d'étude envisagé dans ce deuxième plan de gestion (6,2 ha) est supérieur à celui du premier document (4,3 ha) afin de prendre en compte celui du site Natura 2000 FR 4100211 et pour assurer la maîtrise d'usage de l'alimentation hydraulique.

La propriété sur l'ensemble du site se partage entre propriété communale et propriété privée.

Ban communal	Section n°	Parcelle n°	Superficie en ha, (d'après cadastre)	Propriété	Gestion	Occupation des sols	Natura 2000	Maîtrise d'usage En février 2004
JUSSARUP	A3	1935	4,3400	Commune JUSSARUPT	ONF & CSL	Série écologique (ONF)	Zone Spéciale de conservation	Convention tripartite commune/ONF/CSL
JUSSARUP	A3	1932	0,3560	Privé	Privé	Friche	Zone Spéciale de conservation	En négociation
JUSSARUP	A3	1933	0,6050	Privé	Privé	Plantation d'épicéas	Zone Spéciale de conservation	En négociation
JUSSARUP	A3	1934	0,6255	Privé	Privé	Friche	Zone Spéciale de conservation	En négociation
JUSSARUP	A3	1962	0,3560	Privé	Privé	Friche	Zone Spéciale de conservation	En négociation
		ZSC	6,2825					

Occupation des sols

La parcelle communale 1935 est classée en "série écologique" dans le dernier plan de réaménagement forestier. Elle fait déjà l'objet d'une gestion sur des objectifs de conservation du patrimoine naturaliste. Elle couvre la majorité du site et rassemble l'essentiel de son patrimoine naturaliste.

Les parcelles privées à l'Ouest du site étaient jadis exploitées en prés et pâturages. Des drains en cours de comblement et une ruine de ferme au N.W. du site témoignent de cette ancienne occupation des sols. La déprise agricole les a converti il y a quelques dizaines d'années en friches arbustives et en plantations d'épicéas. Malgré leur moindre intérêt naturaliste, elles jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement hydraulique du site et dans ses capacités d'accueil pour la faune.

Le Plan d'Occupation des Sols du ban de JUSSARUPT est en cours de validation. Il devrait prendre en compte le statut d'intérêt écologique particulier des parcelles concernées.